

Réalités et visions de la mobilité transfrontalière dans le domaine de l'éducation

Rapport Synthétique du 2^{ème} Forum Grande Région du 7 novembre 2018

Christina Reissner, Universität des Saarlandes (c.reissner@mx.uni-saarland.de)

Florence N'Diaye, Universität des Saarlandes (f.ndiaye@mx.uni-saarland.de)

Le Forum Grande Région comporte une série de tables rondes organisée par des scientifiques issu.e.s des Universités de la Grande Région dans le cadre du projet Interreg VA Grande Région « UniGR-Center for Border Studies ». Le deuxième Forum relatif à la mobilité dans le domaine de l'éducation a été proposé par l'unité de formation et de recherche pour l'étude des langues et littératures romanes et le Centre Juridique Franco-Allemand de l'Université de la Sarre. Interface entre chercheurs, administration, monde politique et citoyens, ce deuxième Forum a traité des défis actuels posés par la mobilité dans le domaine de l'éducation. Sept intervenants des différentes régions membres ont présenté leurs expériences et connaissances. S'en est suivi un échange de questions-réponses avec le public, constitué d'une cinquantaine de participants issus du monde politique, économique, scientifique ou encore de simples citoyen.es intéressé.e.s par le thème abordé. La manifestation a eu lieu dans les locaux de la Maison de la Grande Région à Esch s/ Alzette. Le Forum a été placé sous le haut patronage de Mme la Ministre Corinne Cahen (Présidente du Sommet de la Grande Région lors de la présidence luxembourgeoise (2017-18), Ministre de la famille et l'intégration, Ministre de la Grande Région).

PARTICIPANT.E.S DE LA TABLE RONDE :

- Claudia Polzin-Haumann (Université de la Sarre)
- Florence Soriano-Gafiuk (Université de Lorraine/ ESPÉ Sarreguemines)
- Line Jacoby (Chambre de Commerce Luxembourg)
- Élodie Mareau (Académie Nancy-Metz)
- Joachim Mohr (Université de la Sarre)
- Christine Pegel (Anefore Luxembourg)
- Alexandra Schwarz (Verbundausbildung Untere Saar e.V.)
- Animation : Christina Reissner (Université de la Sarre)

MOBILITÉ DANS LE DOMAINE DE L'ÉDUCATION : RÉALITÉS, ENJEUX ET PERSPECTIVES

La mobilité transfrontalière constitue à la fois une chance et un défi pour les citoyens de la Grande Région. Le domaine de l'éducation impose très souvent aux frontaliers le respect d'exigences particulières lorsqu'ils scolarisent leurs enfants dans un établissement se trouvant dans un pays voisin ou lorsqu'ils décident d'effectuer leurs apprentissages ou leurs études de l'autre côté de la frontière.

Le panel de professionnels invités lors de la table ronde est le reflet du large éventail existant en matière de mobilité dans le domaine de l'éducation. Les participants représentent en effet aussi bien des établissements proposant des séjours de mobilité scolaires, que des séjours de formation en entreprise ou encore des mobilités universitaires. La réalité de la mobilité transfrontalière est donc très variée ; dans le secteur professionnel, il y a au sein de la Grande Région un vaste choix quant au format du programme transfrontalier que l'on veut effectuer, qu'il s'agisse d'un programme de rencontres ou d'échanges scolaires. Les universités des différentes régions membres de la Grande Région se sont associées pour fonder leur propre groupement universitaire, l'UniGR, dont le but n'est pas seulement d'encourager la mobilité dans la Grande Région, mais aussi de l'implanter durablement. Toutes ces initiatives et programmes ont pour objectif commun de créer entre les citoyens de la Grande Région des connexions par-delà les frontières afin de faire percevoir l'espace de la Grande Région comme un espace vital commun et d'en tirer profit. Encore fréquemment, il s'avère pourtant que malgré l'affirmation politique et les mesures d'encouragement à la mobilité transfrontalière („top-down“) existantes dans de nombreux domaines, il est encore nécessaire de convaincre les individus pour qu'ils acceptent d'effectuer un séjour dans le pays voisin („bottom-up“). Mais une fois cet apriori dépassé, il est intéressant de souligner que les réactions après un séjour chez le voisin sont souvent très positives, les diplômés considérant ainsi à l'unisson leurs séjours à l'étranger comme très positifs et enrichissants. Seront présentés ici les réalités, enjeux et perspectives qui ont été discutés lors du deuxième Forum de la Grande Région.

RÉALITÉS ET ENJEUX

Les réalités de la mobilité dans la Grande Région ont été présentées par les différents acteurs invités sous l'angle de leurs perspectives propres. Ont ainsi été évoqués les différents cadres, modèles et exemples de bonnes pratiques mais aussi les enjeux existants.

Le Centre d'aide à la mobilité transfrontalière (CAMT - Fachstelle für grenzüberschreitende Ausbildung FagA) qui a été créé dans le cadre du Projet Interreg V A Grande Région FagA/ CAMT accompagne à l'occasion de stages franco-allemands en entreprise des élèves de centre de formation professionnelle et des lycéens d'enseignement technique et professionnel lors de leurs séjours à l'étranger. Ce centre a pour mission aussi bien d'encourager les jeunes à effectuer un tel stage, mais aussi de les préparer et de les accompagner pour leur séjour à l'étranger. Réciproquement, le Centre informe les entreprises intéressées sur les formations professionnelles existantes dans les régions voisines.

Mme Alexandra Schwarz de la Verbundausbildung Untere Saar e.V. (VAUS) n'a pas seulement souligné les avantages des séjours des jeunes dans les entreprises au-delà de la frontière, mais elle a aussi mentionné les défis qu'il a fallu relever. Un tel séjour à l'étranger signifie en effet le dépassement de ses

peurs et doutes par les participants, quel que soit côté adopté, notamment peurs et doutes quant aux questions de langues ou encore quant aux questions pratiques et concrètes de l'hébergement et du transport.

Mme Line Jakoby de l'IHK Luxembourg s'est, elle aussi, attelé au thème de la mobilité transfrontalière dans le domaine de la formation professionnelle, formation transfrontalière qui existe en effet pour certains métiers. À l'heure actuelle, environ 140 luxembourgeois sont en apprentissage transfrontalier, la plupart étant organisée avec la IHK de Trèves. Mais il existe aussi des accords similaires avec la France et la Belgique. Les métiers pour lesquels une formation de l'autre côté de la frontière est possible pour les luxembourgeois sont fixés chaque année par un décret du Grand-Duché en fonction des besoins du marché de travail luxembourgeois. Depuis 2017/18, il existe en outre, en collaboration avec la France, de nouveaux cursus de formation qui mènent au Brevet de Technicien Supérieur après une formation de deux ans, comparable à celle d'une école supérieure spécialisée.

La Grande Région était pour l'année académique 2017-2018 la région de destination de 27% de toutes les mobilités des élèves, personnes en formation professionnelle et étudiants de la Grande Région issus de Belgique, de France, du Luxembourg ou d'Allemagne, la part des étudiants s'élevant à un peu moins de 19% alors que la mobilité des personnes en formation professionnelle s'élevait à environ 8%. Mme Christine Pegel, directrice l'agence nationale luxembourgeoise du programme Erasmus+ (Anefore) a présenté, grâce à des enquêtes statistiques effectuées par son institution, la mobilité des Luxembourgeois. Le taux élevé de mobilité de la population luxembourgeoise est en Europe à un niveau unique : presque 95% des étudiants effectuent un séjour à l'étranger durant leurs études (mais il est à noter que contrairement à d'autres pays, ce séjour est, au Luxembourg, bien souvent obligatoire). L'Allemagne constitue en l'espèce la destination la plus populaire chez les Luxembourgeois ; presque un tiers de ces échanges se font au sein de la Grande Région, alors que la moyenne des mobilités européennes dans la Grande Région est à un peu moins de 21%. Ceci met donc en lumière l'attractivité de la région transfrontalière Saar-Lor-Lux.

LES ENJEUX POLITIQUES

Depuis les années 1990, la politique européenne commune des langues s'est fixé pour objectif le plurilinguisme comme but de l'apprentissage des langues. Pourtant, les cours de langues étrangères restent définis au niveau national et reste ciblé sur une seule langue. Mme Claudia Polzin-Haumann, vice-présidente pour l'Europe et les affaires internationales de l'Université de la Sarre a posé la question des langues et du plurilinguisme ainsi que celle du rôle des universités et du cadre politique dans le contexte de la mobilité. Elle a pour y répondre renvoyé aux premiers signes prometteurs développés dans la Grande Région. En effet, les conditions essentielles pour une politique d'éducation favorable au plurilinguisme ont été adoptées, notamment, par exemple, grâce à la Stratégie France du gouvernement de la Sarre et à la Stratégie Allemagne suivie par la Lorraine. Par ailleurs, le secteur universitaire montre de nombreux exemples de réussite de coopérations transfrontalières, dont en premier lieu le groupement universitaire de la Grande Région, l'UniGR qui a ouvert le premier Master interdisciplinaire of Border Studies conduisant les étudiants à étudier auprès de quatre universités dans trois pays différents. La journée des professeurs de français et d'allemand qui se tiendra le 23 mars 2019 à Metz et qui réunira des professeurs de langues de Sarre et de Lorraine constitue un autre exemple de cette réussite. En outre, un projet de cursus de formation entre la Sarre et la Lorraine pour le primaire, BiPrimar, est en cours de préparation par des acteurs issus des universités et ministères concernés, ce programme permettra de proposer une formation de qualité pour les professeurs de l'enseignement

primaire des deux pays. Ainsi, de nombreux exemples de bonne pratique soutenus et encouragés par les politiques locales ont été mis en lumière.

L'académie de Nancy-Metz est la seule à avoir créé une branche spécifique dédiée à la région frontalière et à l'apprentissage de la langue du voisin. Mme Elodie Mareau, déléguée du rectorat pour le transfrontalier et l'allemand a présenté les trois axes de son domaine d'intervention. Ce dernier s'étend de la première prise de contact linguistique de la langue du voisin au niveau de la maternelle, aux programmes d'échanges interculturels visant la promotion d'une identité européenne commune en passant par le développement de programmes de formations professionnelle initiale et continue. Les nombreux exemples d'interventions du rectorat prouvent le grand intérêt politique qui existe quant à l'apprentissage de la langue du voisin allemand. Le taux élevé des apprenants de la langue allemande le long de la frontière est encore une preuve de cet intérêt ; ce dernier est en effet largement au-dessus de la moyenne nationale. Le climat pour la réalisation d'autres mesures en faveur du transfrontalier est à l'heure actuelle parfait, il faudrait en profiter.

POINTS DE VUE

Les universités membres de la Grande Région sont en train de développer un projet visant à former des enseignants aptes à enseigner dans toutes les régions de la Grande Région. Le projet BiPrimar envisage en effet de mettre sur pied une formation commune de professeurs des écoles en Lorraine et en Sarre leur permettant ainsi d'être en mesure d'enseigner dans les deux pays. Un tel programme permettra une formation et une professionnalisation des futurs enseignants de la Grande Région tant scientifique que linguistique. Le programme Interreg VA Grande Région Projet SESAM.GR gère des parcours plurilingues allant de l'école maternelle aux établissements d'enseignement secondaire, il vise aussi l'amélioration des connections transfrontalières. En effet, certains programmes de formations universitaires ou académiques ne profitent pas de manière assez efficace de mise en réseau avec le pays partenaire. Mme Florence Soriano-Gafiuk, directrice de l'ESPÉ Sarreguemines (École Supérieure du Professorat et de l'Éducation, unité rattachée à l'Université de Lorraine) revendique pour la formation des professeurs des écoles une formation adaptée et biculturelle des enseignants de la Grande Région. Elle a pour cela fait des propositions concrètes quant aux interventions et mesures transfrontalières communes à adopter. Sa vision des possibilités concrètes de coopération et de mise en réseau des étudiants est le reflet des possibilités multiples qui existent dans la Grande Région mais qui ne sont pas toujours mises à profit.

Le plan « Vision d'avenir 2020 » élaboré lors du VII^{ème} Sommet de la Grande Région en 2003 par la commission Santer avait fait de l'apprentissage des langues dans la Grande Région un thème de discussion : „*Au niveau scolaire, la qualité de l'enseignement des langues étrangères doit être améliorée par un vaste programme d'échanges et de formation continue destiné aux enseignants.*” (p. 17) et encore plus loin il s'agit d'accorder : „*dans la pratique de l'enseignement, (...) une large place à la création de situations d'application des connaissances linguistiques. Dès la troisième année d'école primaire, il faut que le sport, les arts ou la musique soit enseigné(e) dans la langue du pays voisin, et qu'une filière bilingue soit introduite dans tous les établissements à partir du secondaire. En principe, chaque élève doit avoir l'occasion de passer bénévolement une partie substantielle de sa scolarité dans un établissement d'une autre zone linguistique soutenu de près par les familles qui les accueillent ou les internats. Il faut aussi qu'un maximum d'élèves effectue un stage en entreprise dans une autre zone linguistique.*” (p.18). On voit bien ici qu'une grande partie des mesures actuellement suggérées avait été formulée dès cette époque, alors qu'on en attend toujours la transposition. Dans ce contexte, M.

Joachim Mohr de l'Université de la Sarre, lui aussi, a traité de l'organisation de la mobilité des élèves dans la Grande Région. Il a ainsi présenté des propositions pour l'amélioration des cours de langues, notamment grâce à des rencontres et des échanges personnels. Ce fut l'occasion d'évoquer la nécessité de mesures d'urgence pour l'amélioration de la formation des enseignants afin de les préparer de façon ciblée à l'enseignement dans la Grande Région, tout comme la possibilité de prendre des mesures pour la mise en place de cours d'allemand et de français comme le permettrait le projet BiPrimar.

PERSPECTIVES

Les discussions autour des questions de mobilité dans le domaine de l'éducation ne se caractérisent pas seulement par l'étendue des sujets abordés. Au contraire, le second Forum de la Grande Région a mis en exergue l'importance des connaissances linguistiques, qui sont cruciales dans tous les domaines. D'un côté, elles sont un atout quand elles existent, d'un autre côté, elles constituent le défi le plus souvent mis en avant en matière de mobilité transfrontalière. Il coulait alors de source que les discussions allaient mener à la question de l'apprentissage de langues par tous ceux qui veulent être mobiles dans la Grande Région, a été discuté. Ce ne sont pas seulement (et avant tout) les problèmes d'organisation et d'administration qui doivent fixer le cadre de l'apprentissage des langues, et en particulier celui de l'apprentissage de la langue du voisin dans les meilleures conditions possibles ; mais au contraire, il appartient aux individus concernés, c'est-à-dire à ceux qui veulent travailler et vivre dans la Grande Région d'être convaincus par les avantages qui résultent des connaissances linguistiques. Dépasser des frontières ne signifie pas seulement le dépassement physique de frontières, il doit s'accompagner d'un dépassement intellectuel. Ces deux dimensions relèvent de la définition de la mobilité, comme le montre la définition de la mobilité retenue par le dictionnaire Duden.

La disponibilité et la motivation pour une mobilité ne peut pas être imposée par le haut (top-down), mais elle doit venir de la base (bottom up), les personnes doivent développer une approche conforme au plurilinguisme, ils doivent en effet être convaincus de son avantage. „D'en haut“ doivent être développés les bases et les propositions qui permettront dès le début un plurilinguisme personnel qui doit commencer dès la petite enfance en maternelle se poursuivre lors de la formation scolaire et professionnelle et qui doit comporter des offres formation continue et pour adultes. Le projet „Sprachenkonzept Saarland 2019“ (Concept des langues en Sare 2019) présenté au public en janvier 2019 aborde quelques points fondamentaux qui ont proches de ceux abordés lors du deuxième Forum de la Grande Région. Ce projet met en avant des pistes pour arriver à rendre l'apprentissage et l'enseignement des langues plus efficaces et durables et pourrait servir de base pour une transposition cohérente de mesures concrètes pour les prochaines années.

En conclusion, force est de constaté qu'il demeure une mission centrale de rendre attractif pour les citoyens de la Grande Région le grand projet d'apprentissage de la langue du voisin. Tous les acteurs sociaux doivent collaborer et y prendre part, à l'image de ce que postule la stratégie française adoptée par la Sarre. Les systèmes éducatifs et les institutions intervenant dans le monde de l'éducation au niveau de la Grande Région jouent un rôle capital, ils doivent créer les conditions pratiques et structurelles nécessaires pour des mobilités transfrontalières diverses et variées. Ils doivent produire des individus ouverts et plurilingues, familiers à tout ce qui permet un dialogue interculturel et capables de se comprendre mutuellement par-delà les frontières. C'est sur cette base que la mobilité pourra sortir du strice contexte scolaire et professionnel et contribuer de manière déterminante au développement d'un sentiment d'une identité commune d'appartenance à la Grande Région.